

À retourner à votre délégation régionale (voir les coordonnées sur le site www.unifaf.fr)

unifaf

C1

Plan moins de 10 salariés

Demande de prise en charge avec accord préalable

Date de réception :

Numéro d'adhérent <i>Obligatoire</i>										U
<i>Cadre réservé à Unifaf</i>	Action N°									

Établissement (ou Association)
Adresse

Intitulé de l'action *joindre le programme (sauf pour les formations diplômantes)*

Catégorie d'action	<input type="radio"/> Adaptation au poste de travail, évolution et maintien dans l'emploi	<input type="radio"/> Développement des compétences
Cette formation fait-elle suite à une validation partielle du diplôme suite à une démarche VAE ?		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Date de l'action	Début	Fin
Durée par stagiaire	Total	H
	dont heures hors temps de travail	H
Pour les formations diplômantes	Théorique	H
	Stage pratique hors établissement	H
Si la formation est pluriannuelle, détailler la durée totale par stagiaire, par année civile :		
20...	H	20...
H	20...	H
H	20...	H
H	20...	H

Nom de l'organisme de formation	N° de déclaration d'activité*
Lieu de formation	Code postal
	Commune

Bénéficiaire <i>(utiliser l'imprimé «Liste nominative» si plusieurs bénéficiaires)</i>	Nombre de stagiaires
Nom et prénom du stagiaire	
N° Sécurité sociale	x x x <i>Ne remplir que les dix premiers chiffres</i>
Établissement où travaille le salarié	Emploi occupé
Type de contrat	<input type="radio"/> CDI <input type="radio"/> CDD <input type="radio"/> Contrat aidé <input type="checkbox"/> A préciser :

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Budget prévisionnel total		Cette prise en charge est demandée au titre	
1	Frais pédagogiques (droit d'inscription et frais de scolarité inclus)		<input type="radio"/> De l'ouverture de droit pour
2	Salaires et charges de remplacement		<input type="radio"/> Du fonds d'intervention pour
3	Allocation formation		Si demande de financement sur FI enveloppe «Qualification», j'atteste sur l'honneur :
4	Frais de transport		<input type="radio"/> m'être engagé(e) à reclasser le salarié et l'en avoir informé
5	Frais d'hébergement (repas inclus)		ou
6	Frais divers (exceptionnels - Cf. explications verso)		<input type="radio"/> que la qualification visée est nécessaire pour l'emploi occupé
7	Total Frais		Cette attestation n'est pas nécessaire pour les diplômes liés à la fonction de directeur ou chef de service figurant sur la liste CPNE.
			<input type="radio"/> Autres

Répartition du budget par exercice de réalisation de l'action

20...	€	20...	€	20...	€	20...	€	20...	€
-------	---	-------	---	-------	---	-------	---	-------	---

Signature et cachet de l'employeur	Date
Nom et fonction du signataire	

* Voir verso.

Ces informations, exploitées exclusivement par Unifaf, sont obligatoires pour lui permettre de remplir ses missions d'OPCA et d'OPACIF. En application de l'article 27 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite «Informatique et Liberté», un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès d'Unifaf.

1 PIÈCES À JOINDRE

- ▶ **Programme de formation** sauf pour les actions de formation "diplômantes et/ou qualifiantes" (enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnues dans les classifications d'une convention collective nationale de branche ou figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi de notre Branche)
- ▶ **Le formulaire « liste nominative des stagiaires »** si l'action de formation concerne plusieurs salariés de l'établissement.

2 FINANCEMENT

Les établissements peuvent bénéficier de financement d'actions de formation :

- ▶ d'une part, dans la limite d'une ouverture de droits de 3000 € par an,
- ▶ d'autre part, sur les crédits du Fonds d'Intervention national dans le cadre des priorités et conditions d'accès définies annuellement par le Conseil d'Administration Paritaire d'**Unifaf**.

3 FONDS D'INTERVENTION

Les priorités et modalités d'accès à ce fonds sont fixées annuellement par le Conseil d'Administration Paritaire, et font l'objet d'une communication aux adhérents.

Si vous demandez le financement de l'action sur **l'enveloppe «Qualification»** du fonds d'intervention, **vous devez obligatoirement cocher une des 2 cases au recto de ce formulaire** (excepté pour les diplômés liés à la fonction de directeur ou de chef de service

figurant sur la liste CPNE). En effet, l'accès à ce financement est réservé aux actions de formation correspondant à une qualification nécessaire pour l'emploi occupé ou est conditionné au reclassement du salarié à l'issue de la formation (sous réserve de l'obtention du diplôme). En cas de non respect de cet engagement **Unifaf** se réserve le droit d'annuler le financement accordé sur le fonds d'intervention.

A NOTER

Financement des frais divers : Ils ne sont pris en charge que très exceptionnellement par **Unifaf** et ne peuvent concerner que des fournitures exclusivement utilisées pour la formation.

Dans tous les cas, veuillez vous renseigner préalablement auprès de votre Délégation Régionale sur les conditions de prise en charge et les pièces à fournir.

ATTENTION !

Les éléments cochés au recto qui concernent le financement des salaires et charges de remplacement et l'allocation formation et les engagements sur le fonds d'intervention national enveloppe «Qualification» constituent un réel engagement et équivalent à une attestation signée par l'employeur.

La déclaration d'activité : Tous les prestataires qui effectuent une activité de dispensateur de formation professionnelle continue doivent déclarer leur activité dès la conclusion de la première convention de formation professionnelle ou du premier contrat de formation professionnelle. Ce numéro est donc obligatoire pour se faire financer l'action de formation par **Unifaf** dans le cadre de la Formation

L'accord de prise en charge est notifié par l'envoi d'un imprimé «DEMANDE DE REMBOURSEMENT». Les demandes de remboursement doivent parvenir à **Unifaf** dans un délai de **six mois** après la fin de la formation. Passé ce délai, **Unifaf** ne sera plus en mesure de procéder au remboursement des actions concernées.